

Danielle Moyse

HANDICAP : POUR  
UNE RÉVOLUTION DU REGARD

Une phénoménologie du regard  
porté sur les corps hors normes

Presses universitaires de Grenoble

« Handicap, Vieillesse, Société »

Collection dirigée par Alain Blanc

DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION

Olivier R. Grim, *Mythes, monstres et cinéma. Aux confins de l'humanité*, 2008

Ève Gardien, *L'Apprentissage du corps après l'accident. Sociologie de la production du corps*, 2008

Alain Blanc (dir.), *Les Travailleurs handicapés vieillissants*, 2008

Henri-Jacques Stiker, *Les Métamorphoses du handicap de 1970 à nos jours*, 2009

Alain Blanc (dir.), *L'Insertion professionnelle des travailleurs handicapés*, 2009

Marie Francoeur, *Fin de vie en établissement gériatrique*, 2010

## Introduction

---

Pourquoi la perception d'une anomalie peut-elle arrêter le regard que nous portons sur l'être humain qui en est atteint ? Comment dépasser l'effet de sidération que provoque en effet souvent la présence d'un « handicap »<sup>1</sup>, ou simplement une apparence corporelle peu ordinaire ? Un tel phénomène est-il inévitable ou une conversion, voire une révolution, du regard est-elle, en la matière, possible ? Telle est la première série de questions abordées par cet ouvrage.

Elle s'impose du fait que parmi les hommes et les femmes qui sont atteints dans l'intégrité de leurs aptitudes physiques ou intellectuelles, nombreux sont précisément ceux qui affirment moins souffrir des limitations de ces facultés que d'un regard parfois aussi mutilant que les déficiences les plus patentées.

Dans un contexte où l'éducation du regard à laquelle ils aspirent n'a précisément pas eu lieu, la connaissance et parfois la perception anténatale d'une anomalie à travers l'écran de l'échographe peut-elle (et à quelles conditions ?) bénéficier à l'enfant à naître, naguère à l'abri de toute possibilité de saisie ? En d'autres termes, comment la violence encore si fréquente du regard porté sur les femmes et les hommes qui ne sont pas nantis de facultés intactes pourrait-elle ne pas être dévastatrice, quand l'altération d'une de ces aptitudes est appréhendée avant que l'enfant ne vienne au monde ? Telle est la deuxième série de questions qui sera abordée au cours de ce travail.

La première d'entre elles aurait pu être de saison en n'importe quelle époque puisque l'histoire de l'infirmité est aussi vieille que celle de l'humanité. Mais la seconde, sans être indépendante de la première,

---

1 Est ici employé le vocabulaire en vigueur en France, sans oublier que le mot « handicap », apparu avec le vocabulaire de la réadaptation au sortir de la Grande Guerre (Stiker, 1982), présuppose qu'un changement du regard porté sur les femmes et les hommes atteints dans l'intégrité de leurs facultés avait déjà eu lieu, quand il se substitua à celui d'« infirmité ». Nous y reviendrons.

comme cela vient d'être suggéré, désigne une difficulté éthique, au sens le plus fort de ce mot, tout à fait inédite. En effet, connaître certaines des caractéristiques du corps de l'enfant à naître ou de son état physique ou mental modifie probablement de façon sensible le séjour de l'homme en ce monde en modifiant les conditions dans lesquelles il y voit le jour. Or, si l'éthique est ce qui nous invite à examiner ce séjour, le dépistage prénatal fait incontestablement partie des techniques entourant la naissance qui appellent aujourd'hui un pareil examen. C'est pourquoi le second chapitre de cet ouvrage y sera consacré.

Il n'est certes pas spécifique aux seules « personnes handicapées » ou dont le corps présente une particularité frappante d'être sensibles au regard d'autrui. Nul être humain ne peut au contraire exister pleinement, si un regard ne contribue à déployer son être. En ce regard en effet ne se joue pas simplement la perception visuelle que les humains ont les uns des autres. Cette perception est bien plutôt affaire de respect ou d'irrespect : nul regard digne de ce nom, qui ne respecte ce qu'il regarde. D'un autre côté, nul respect véritable qui ne regarde ce qu'il prétend respecter. Car le respect ne saurait davantage se réduire à une question de morale, de convenances, moins encore d'allégeance à quelque autorité que ce soit, que le regard à une pure perception sensible.

Ainsi, le regard, s'il ne se trahit pas lui-même, respecte, tandis que le respect, à son tour, regarde ! Il suffit pour s'en convaincre d'être attentif à l'étymologie, que révèle le *Dictionnaire étymologique du français*<sup>2</sup>, de ces deux vocables. Le mot « respect » appartient à une famille de termes dont la racine indo-européenne *spek* signifie « contempler, observer ». Cette racine se retrouve en germanique, dans une forme de l'ancien haut allemand *speha* qui veut dire « observation attentive ». Aussi, « *respectare* » a-t-il pour sens « prendre en considération » et « *respectus* », qui correspond au mot français « respect » : « considération ». François Fédier note ainsi, dans *Regarder Voir* : « Révéler, c'est très exactement avoir égard. Révéler, même préfixe que regarder »<sup>3</sup>. Inversement, regarder, c'est prendre en garde, c'est-à-dire respecter ! « Regard au

2 Picoche, 1983.

3 Fédier, 1995, p. 10.

Moyen Âge, c'est garde, égard, attention, considération », souligne encore le philosophe.

Reste alors à savoir si nous savons respecter et regarder de cette manière, regarder respectueusement, dans le haut sens qui est ici pressenti, respecter en regardant, c'est-à-dire par considération attentive de ce qui est en vue ! Si tel n'est pas le cas, changer le regard porté sur les hommes et les femmes atteints dans l'intégrité de leurs facultés et de leur corps, supposerait que nous ayons, beaucoup plus globalement, appris ce que respecter et regarder veulent dire ! Mais pourquoi regarder et respecter seraient-ils plus difficiles lorsqu'il s'agit de prendre en considération de telles femmes et de tels hommes ? De quelle mauvaise façon de respecter et de regarder sommes-nous communément prisonniers pour que ces derniers y soient, sans doute avec quelques autres, particulièrement vulnérables ? Quelque chose de notre incapacité à respecter, de notre incapacité à regarder, et partant à voir, serait-il donc venu se cristalliser sur l'être de ceux dont le corps est altéré en raison de la maladie ou de l'infirmité, ou simplement singulier ? Si tel est le cas, autrement dit si ces personnes sont plus visiblement menacées par l'irrespect, cela n'implique-t-il pas que l'examen de cet irrespect ne les concerne pas exclusivement, mais peut tout au contraire nous montrer en quoi l'absence de considération peut menacer tout être humain, et probablement, tout ce qui est ?

Quoi qu'il en soit, quel est donc le dénominateur commun du respect et du regard, ou plutôt de nos habituels manquements à l'un et à l'autre, pour que ce soient plus particulièrement les hommes et les femmes que distingue une infirmité ou une singularité corporelle manifeste, qui aspirent à un changement du regard qui est porté sur eux ? Cela ne vient-il pas d'abord du fait que regarder et respecter reviennent le plus souvent, encore aujourd'hui, et malgré les efforts entrepris par de nombreux esprits d'avant-garde au cours des siècles, pour lutter contre cette tendance répandue, à évaluer ce que l'on prétend pourtant prendre en considération ?

Un examen de la façon par laquelle nous avons toujours prétendu respecter les hommes semble bel et bien révéler que nous n'avons guère su « respecter » que ceux auxquels nous accordions de l'importance. Et si nous nous référons à la parenté du respect et de la considération, n'est-il pas frappant de constater que l'adjectif « considérable » qui

vient de ce substantif, signifie moins souvent « qui peut être pris en considération » (comme mangeable signifie « qui peut être mangé » ou aimable « qui peut être aimé ») que : « qui a de l'importance ». Seraient donc principalement respectés ce et ceux qui sont « considérables » en ce sens restrictif.

Et, de fait, l'observation des liens humains révèle-t-elle fréquemment autre chose que des rapports de pouvoir ? L'ambiguïté du mot « considérable » ne laisse-t-elle pas d'ailleurs entendre que nous ne jugeons tels, c'est-à-dire respectables, que ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont de l'importance ? Et cette importance à son tour ne se mesure-t-elle pas généralement à l'échelle du pouvoir et de la position sociale du sujet en cause ? Trahissant en ce sens la signification profonde du mot regarder si celui-ci veut avant tout dire sauvegarder par le regard, sommes-nous précisément capables d'accorder nos égards à autre chose qu'aux « grandeurs d'établissement » dont parle Pascal ?

Dans son *Discours sur la condition des grands*, celui-ci nous prévenait pourtant qu'il ne faut avoir vis-à-vis d'elles que des « respects d'établissement », c'est-à-dire une déférence tout extérieure, pour que soit maintenu un ordre social qu'au fond il ne conteste pas, mais qui ne présuppose en aucun cas une inclination intérieure engageant estime à l'égard de la fonction occupée par le personnage considéré, surtout lorsque cette fonction ne s'accompagne d'aucune « grandeur naturelle », c'est-à-dire d'aucun talent véritable, ou mérite avéré ? Pascal écrit ainsi : « Il n'est pas nécessaire parce que vous êtes duc que je vous estime, mais il est nécessaire que je vous salue ». Il est envisageable d'estimer un duc s'il est « honnête homme », mais le rang, surtout en cette société du XVII<sup>e</sup> siècle où il est encore exclusivement accordé par les hasards de la naissance, ne mérite pas, en tant que tel, autre chose que des « cérémonies extérieures ». Aussi, les « respects d'établissement » sont-ils à peine des « respects » si l'on veut désigner par ce mot un sentiment impliquant la reconnaissance profonde de celui ou de celle qui est respecté. Pourtant, si Pascal éprouve alors le besoin de nous mettre en garde, et de nous inviter à ne pas confondre la déférence, qu'à son sens on doit à un personnage puissant, avec un véritable respect d'estime, c'est bien parce qu'il nous arrive fréquemment de n'accorder notre respect qu'à ceux qui sont, comme on dit, « en vue », en raison de la place privilégiée qu'ils occupent.

Il est vrai que l'évolution sociale qui a voulu que les rôles socialement prépondérants ne soient plus réservés à ceux qui les détenaient en raison des avantages de leur seule naissance a peut-être rendu un peu moins illégitime le « respect » des « grandeurs d'établissement », puisqu'il arrive qu'elles soient désormais dévolues à des femmes et à des hommes qui y ont accédé par leurs propres mérites ! Mais ce serait être bien naïf de croire que les fonctions sociales sont désormais toujours attribuées en raison des seuls talents de ceux qui les occupent ! Ce serait au moins oublier que les avantages de naissance n'ont pas disparu et que s'il n'est plus entièrement impossible d'être ministre ou chef d'entreprise quand on est issu d'un milieu modeste, l'appartenance à une condition d'origine aisée n'est manifestement pas sans effets positifs sur la carrière !

De toute façon, si ce n'était pas le cas, et si les hommes et les femmes qui occupent des postes de pouvoir ou des fonctions hiérarchiquement dominantes ne le devaient plus jamais qu'à leurs seuls mérites, si, en d'autres termes, les systèmes de coteries, passe-droits en tout genre avaient perdu complètement leur influence (ce qui serait déjà tout à fait révolutionnaire !), cela justifierait-il pour autant qu'on n'accorde son respect qu'à ceux qui se distinguent par des qualités au-dessus de la moyenne ? Car si Pascal préconise une certaine défiance à l'égard de ces charges qui ne présupposent pas nécessairement des talents, le *Discours sur la condition des grands* ne distingue jamais vraiment le respect véritable de l'estime.

Or, ce sentiment implique de la part de celui qui l'éprouve une évaluation par laquelle celui qui est estimé, est jugé digne de l'être. Par conséquent, quand Pascal nous met en garde contre la confusion possible entre politesse ou déférence à l'égard d'un personnage important, et respect de celui-ci, le respect demeure néanmoins sous sa plume un sentiment qui établit des hiérarchies entre les êtres humains. Les seuls « respects naturels », c'est-à-dire légitimes, sont ici ceux qui procèdent de la reconnaissance d'une qualité, à commencer par celle d'« honnête homme ». Pascal précise donc : « Si vous étiez duc sans être honnête homme, en vous rendant les devoirs extérieurs que l'ordre des hommes a attachés à votre naissance, je ne manquerai pas d'avoir pour vous le mépris intérieur que mériterait la bassesse de votre esprit. »<sup>4</sup> Le

---

4 *Ibid.*

mépris est donc le contraire du respect et, dans l'un et l'autre cas, ces sentiments supposent une appréciation ou une dépréciation de ceux qu'ils visent.

Autant dire que le respect n'est pas en l'occurrence appréhendé comme un sentiment accordé également à tous : qu'il soit confondu, à tort nous dit Pascal, avec la soumission à la hiérarchie sociale ou, moins illégitimement, avec l'estime d'un talent, il suppose qu'on place certains au-dessus des autres, et que l'on juge alors qu'ils sont les seuls à être vraiment dignes de respect. Dans cette perspective, cela signifierait-il que tous les autres sont voués à l'irrespect, c'est-à-dire qu'ils n'auront droit à aucune des marques de retenue, de réserve, de politesse auxquels auront droit ceux qui sont estimés respectables en vertu de leur fonction ou de leurs qualités ? Si l'on peut déplorer un tel état de chose, force est bien de constater, malheureusement, que c'est le plus souvent de cette manière que les humains s'accordent ce qu'ils croient être du respect et de la considération, en fonction de leurs goûts, de leurs admirations, de leurs préférences. Ainsi, n'est-il pas impossible d'entendre un élève justifier son manque de respect à l'égard d'un de ses professeurs ou de ses camarades par le fait qu'il ne « l'aime pas » ! En conséquence, dans le meilleur des cas, nous réserverions ce que nous jugeons être du respect à ceux à qui nous jugeons le devoir en raison d'une « valeur » supposée effective, dans le pire, à ceux qui sont socialement dominants. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ce pire des cas soit le plus répandu, tant les hommes ont longtemps appris à comprendre le respect comme soumission au pouvoir !

De cette confusion, le personnage du criminel de guerre Adolph Eichmann nous donne un exemple saisissant, caricatural, et prouvant que le brassage social qui s'est opéré dans les sociétés modernes n'a pas du tout fait disparaître une telle tendance : au moment de son procès à Jérusalem en 1961, dont Rony Brauman et Eyal Sivan<sup>5</sup>, inspirés par le travail antérieur de Hannah Arendt<sup>6</sup>, ont tiré le documentaire *Un spécialiste : un criminel moderne*, le procureur pose à un moment une question à laquelle Eichmann se met à répondre avec la précision obsessionnelle qui le caractérise, jusqu'à ce que le procureur l'interrompe en

5 Brauman, Sivan, 1999.

6 Arendt, 1963, édition originale, 1966, édition française.

lui disant qu'il n'attendait pas tant de détails mais plutôt des réponses brèves. À la suite de quoi, Eichmann déclare qu'il a donné toutes ces explications sur la déportation des juifs qu'il a activement contribué à réaliser, pour bien faire comprendre au jury et au tribunal le contexte dans lequel il a effectué son « travail », mais que « si cela n'est pas autorisé », il ne « recommencera plus » ! En d'autres termes, Eichmann s'incline en 1961 devant le tribunal israélien, tout comme il s'est incliné, une vingtaine d'années plus tôt, devant l'autorité nazie. Et comme il y a peu de raisons de croire, étant donné ses activités antérieures, que Eichmann s'est mis à avoir beaucoup de respect pour les juifs, nous pouvons en déduire, qu'au fond, il n'avait pas plus de respect pour l'autorité nazie. Simplement, il s'inclinait devant elle quand elle exerçait le pouvoir quelle que soit la manière dont il était exercé, et devant celle du tribunal de Jérusalem, quand celui-ci lui était dévolu.

Et si l'exemple de Eichmann représente un cas d'une assez exceptionnelle radicalité, ne révèle-t-il pas malgré tout, comme toute caricature, la vérité de ce que nous nommons habituellement le « respect » ? Ne montre-t-il pas en effet qu'il n'est guère envisagé autrement que dans l'orbe des rapports de pouvoir, et qu'il n'est autre, la plupart du temps, qu'une évaluation de ce qui est prétendument respecté ?

Le respect partage ce trait avec le regard qui, loin de se réduire à une perception par le sens de la vue, engage généralement un jugement de ce qui est considéré, comme l'atteste la fréquente utilisation synonymique des deux termes. Ainsi, à la suite de l'« arrêt Perruche » (17 novembre 2000), fut constitué un « collectif contre l'handiphobie » destiné à lutter contre les discriminations à l'égard des hommes et des femmes atteints dans l'intégrité de leurs facultés, et dont la première action consista à porter plainte contre l'État, afin de protester « contre un certain regard » porté par les magistrats de la cour de Cassation à l'occasion du procès. Ces derniers avaient en effet décidé de faire indemniser Nicolas Perruche parce qu'il souffrait des suites de la rubéole contractée par sa sœur au cours de la grossesse qui devait aboutir à sa propre naissance et alors que sa mère avait manifesté le désir de recourir à l'avortement si l'enfant était contaminé. La rubéole peut effectivement occasionner de graves déficits chez l'enfant en cas de contamination pendant la gestation. Déclarée immunisée par une erreur de laboratoire, Madame Perruche avait poursuivi sa grossesse et Nicolas était né atteint de diverses

déficiences graves. Or, reconnaissant par leur jugement les actions dites « de vie préjudiciable », les magistrats portaient sur la vie atteinte d'une infirmité, un regard invalidant, puisqu'ils décrétaient indirectement qu'il fallait mieux ne pas vivre que vivre handicapé!<sup>7</sup>

Ainsi, le regard se fait-il le plus souvent jugement, évaluation et donc, potentiellement, invalidation de ce qu'il regarde. Autant dire que nos manières de regarder sont principalement anti-regard, si regarder vraiment est : prendre en considération, préserver par le regard, autrement dit, respecter. Mais comme, de son côté, le respect n'est le plus souvent qu'égard accordé à ce qui est « considérable », irrespect et anti-regard se rejoignent en une même déconsidération de ce qu'ils ont en vue !

C'est sans doute pourquoi Kant a proposé de distinguer le sentiment de respect de toute forme d'admiration, d'estime ou de déférence. Il faudrait ainsi disjoindre, pense-t-il, tous ces sentiments qui, supposant des hiérarchies, portent bien souvent sur le personnage social, du respect de la personne dont Kant pense qu'elle constitue un statut universel, quelles que soient nos appartenances culturelles, nos singularités ou même nos actes, puisque, si le criminel ne mérite certes pas les honneurs, il demeure néanmoins digne de respect. Toute personne, au sens ordinaire du mot, c'est-à-dire quand il désigne un individu ou un être humain donné, est et demeure donc, quoi qu'il arrive, une personne au sens qui vient d'être énoncé ! Elle mérite respect même si elle ne se distingue par rien. Respecter, dans ce cas, ne signifie ni rendre les honneurs, ni faire acte d'allégeance, mais ne pas attenter à la personne d'autrui et traiter l'humanité qui est en chaque homme « toujours en même temps comme une fin et non comme un simple moyen », suivant la formulation de la seconde maxime de la moralité énoncée par les *Fondements de la métaphysique des mœurs*<sup>8</sup>. Le respect devient alors un sentiment inaffectif, que Kant désigne d'ailleurs par l'expression de « sentiment rationnel », lequel ne présuppose aucune déférence ni même estime à l'égard de celui ou de celle qui est respecté, puisqu'il est une simple obligation morale à l'égard de tous. Conception révolutionnaire du respect, que nous sommes encore très loin d'avoir comprise, et que nous avons encore bien peu mise en actes même si,

7 Moyse, Diederich, 2005.

8 Kant, 2004, édition allemande, 1976, édition française.

juridiquement, ce qui est très important, nos systèmes démocratiques reposent désormais sur l'affirmation de l'égalité des personnes.

Cette conception du respect s'accompagne ainsi d'une appréhension tout aussi nouvelle de la notion de « personne ». À mesure que le respect devient moins hiérarchisant, la personne s'émancipe effectivement du personnage auquel, à l'origine, elle est, comme l'indique l'étymologie, étroitement liée. Le mot *persona*, du latin *personare*, qui veut dire « sonner au travers », désigne d'abord le masque derrière lequel s'efface le comédien pour jouer le rôle qui lui est imparti. Par conséquent, la personne se confond initialement avec le personnage social, et renvoie à une fonction et à une dimension publique. C'est probablement la raison pour laquelle le terme avait pris un aspect juridique et servi à désigner, en droit romain, celui qui a une existence civile et des droits, par opposition aux esclaves qui en étaient privés.

Très longtemps, le respect de la personne se confondra ainsi avec celui du seul personnage public, avant que divers mouvements de pensée ne contribuent à imposer l'idée suivant laquelle, en dignité et en droits, tous les hommes sont égaux. Par exemple, le stoïcisme, qui n'a pas été sans influence sur Pascal, donnera au concept de personne une dimension intérieure, en affirmant que nous devons conserver une relative indifférence à l'égard des rôles et des fonctions publiques parce que nous appartenons tous à une même communauté, idée que nous retrouvons, bien entendu, dans le christianisme. Progressivement, s'imposera donc, dans les sociétés occidentales tout du moins, l'idée que tous les êtres humains sont des sujets de droit et la Déclaration des Droits de l'homme de 1789 reconnaîtra ce statut juridique à tous. Le droit de vote n'ayant par exemple été accordé aux femmes qu'en 1947 en France, il fallut certes encore près de deux siècles pour que l'on parvienne à une égalité de fait, mais il s'agissait néanmoins d'une avancée notable.

Révolution intellectuelle, politique, morale dont nous sentons bien que si elle a eu lieu en principe, elle est encore en attente d'application dans bien des cas. Sans doute parce qu'une telle forme du respect va à l'encontre de tout mouvement affectif spontané, tant il est vrai que nous respectons souvent à l'aune de nos préférences, mais peut-être également parce qu'une telle conception du respect n'est pas elle-même exempte de toute dimension critiquable.

Qui est en effet cette personne, distincte de tout personnage social et de toute caractéristique particulière, à laquelle nous devons le respect, sans éprouver pour elle ni admiration ni estime ni tendresse particulière? Qu'est-ce qui fait alors le fondement de cette respectabilité? À devenir si universelle, la personne est-elle encore à même de désigner un être humain singulier, concrètement incarné, qui veut pourtant être respecté en tant qu'il est lui et pas un autre? Si la conception de la personne suivant laquelle une personne demeure une personne quelles que soient précisément ses dispositions personnelles a pour mérite de permettre à un être humain d'être considéré comme tel par-delà les aléas de son corps, celui-ci fût-il sévèrement endommagé, le respect de la personne ainsi compris ne s'éloigne-t-il pas de toute émotion vivante capable d'accompagner le déploiement de l'être qu'il est supposé préserver? À force de devoir être si universellement distribué et non fondé sur la moindre préférence, le respect ne devient-il pas incapable de considérer vraiment ce qu'il respecte?

Car si mon personnage social, par exemple, ne résorbe pas davantage toute ma personne que mes actes, telle qualité à laquelle je m'efforce, ou tel sentiment que j'éprouve, ces divers aspects de mon existence n'en font pas moins partie de ma personne. Et si tout cela est ignoré, est-ce bien moi qui suis respecté(e) et considéré(e)? La personne universellement considérée par le respect compris comme « sentiment rationnel » n'est-elle pas si abstraite qu'elle finit par n'être plus personne? Ce paradoxal sentiment rationnel permet-il la considération de la personne en ce qu'elle est?

Car respecter vraiment, c'est, nous l'avons entrevu, considérer, regarder. Et regarder n'est pas un acte intellectuel, ou une décision morale, mais aussi une perception, un rapport sensible à ce qui est et qui nous rend à même de voir ce qui est, ceux qui sont. Peut-être changer le regard sur les personnes présentant une singularité, mais aussi sur l'ensemble de ce qui est, ne serait-il alors bizarrement rien d'autre qu'apprendre à vivre ce rapport sensible, qu'apprendre à voir?

Mais avons-nous jamais fait autre chose que voir non pas ce qui est, mais ce qui nous apparaît, ce qui a l'apparence d'être, ce qui a telle ou telle apparence? Et cela n'est-il pas d'ailleurs une fatalité attachée à tout regard, puisque le rapport sensible à ce qui est regardé porte

fatalement sur le visible, lequel se caractérise par le fait qu'il touche le sens de la vue! Ainsi, avons-nous, êtres humains que nous sommes, jamais été considérés, regardés, respectés autrement qu'à partir de ce que les autres voient de nous, et combien d'êtres humains sont-ils dès lors vus en ce qu'ils sont?

Or, pour ce qui est des êtres humains, que voyons-nous d'abord et toujours de l'autre, sinon son corps et la présentation qu'il en fait? Mais notre regard, rivé à ce corps qui apparaît, peut-il toujours voir en lui l'être humain qui l'habite? Particulièrement, en est-il encore capable quand ce corps est abîmé, meurtri, atteint de telle manière qu'il ne se présente plus sous un aspect habituel? Car si les hommes et les femmes qui n'ont pas une apparence ordinaire sont les premiers à espérer un changement de regard sur leur personne, n'est-ce pas parce que leur corps, choquant la vue, engendre une émotion que ne provoquent pas des corps sans signe particulier? Si le corps abîmé ou simplement singulier appelle un changement de regard, n'est-ce pas d'abord parce que nous n'avons jamais aspiré à autre chose qu'à « regarder » ce qui ne nous bousculait pas? N'avons-nous pas toujours espéré faire disparaître tout ce qui portait atteinte à l'ordre des apparences<sup>9</sup>? Provocation de notre regard, le corps inhabituel ne nous appelle-t-il pas alors à regarder autrement, à voir ce qui n'est pas toujours immédiatement visible au cœur du visible, et d'abord, tout simplement, à voir en tout être humain qui n'en a pas les traits ordinaires, un être humain parmi d'autres?

---

9    Blanc, 2006.